

PROGRAMME

LES CLES DE L'ORGANISATION OCCASIONNELLE DE SPECTACLES VIVANTS

PUBLICS CONCERNES

- Pour les collectivités publiques et leurs établissements ou partenaires locaux (médiathèques, centres sociaux, écoles de musique et danse, les comités des fêtes, ...),
- Pour toutes les structures dont l'activité principale n'est pas l'organisation de spectacle vivant.

OBJECTIF GENERAL

L'organisation d'un spectacle peut sembler complexe, alors qu'avec un minimum de connaissances de la réglementation et de la ressource existante vous seriez apte à mener à bien vos projets. L'enjeu de cette journée d'information est donc de favoriser l'organisation de spectacle vivant pour les organisateurs occasionnels en adoptant une démarche construite, en conformité avec le cadre juridique et la réglementation spécifiques.

L'objectif est d'apporter aux participants et participantes une meilleure connaissance du secteur artistique et des outils méthodologiques pour les aider à imaginer et mettre en œuvre l'organisation de spectacles sur leur territoire.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de cette journée d'information, les participants seront capables :

- D'élaborer des projets artistiques en ayant une meilleure connaissance du fonctionnement du secteur et de la ressource existante sur leurs territoires,
- D'organiser un spectacle dans le respect de la législation,
- De mettre en œuvre concrètement l'organisation et l'accueil d'un spectacle avec méthodologie (aspects financiers, techniques, logistiques, accueil des artistes et du public, communication, médiation, ...).

CONTENU DE LA JOURNEE

1/ Méthodologie : de la conception à la mise en œuvre d'un spectacle

a) La conception

- Comment programmer, solliciter des artistes, comment se repérer dans les différentes propositions, comment choisir ?
- Identifier tous les intervenants possibles, avec qui travailler ou collaborer ?

b) La mise en œuvre du projet

- Chronologie de l'organisation : planification des différentes étapes pour organiser concrètement un événement culturel et/ou artistique.
- Focus sur comment faire venir les publics (la communication, les relais, intérêt de travailler en partenariat ou en réseau).
- Bref aperçu de l'environnement juridique des activités de communication (responsabilités de différents acteurs, droit à l'image et des captations).

2/ Le cadre juridique du spectacle vivant

- Amateur / Professionnel : comment savoir qui est qui ?
- Le cadre juridique pour l'organisation de spectacles en amateur
- Le cadre juridique pour l'organisation de spectacles professionnels

Présentation de :

- L'artiste amateur, seul ou en groupement, les contrats adaptés et les déclarations à réaliser
- L'activité professionnelle réglementée :
 - Les licences d'entrepreneurs de spectacles et la notion d'organisateur occasionnel (responsabilités du producteur et de l'organisateur).
 - La rémunération des artistes professionnels et le régime d'indemnisation
 - Les contrats adaptés. Focus sur le fonctionnement du GUSO (Guichet Unique du Spectacle Vivant)
- La réglementation concernant la sécurité
- La billetterie, la taxe fiscale sur les spectacles

3/ Les aides financières possibles

Les sources de financement (subventions publiques, mécénat, sociétés civiles...) et les priorités d'intervention des différentes collectivités territoriales (les communes et leurs groupements, les départements et les régions) de l'Etat et de l'Europe.

METHODES PEDAGOGIQUES

Des contenus :

- Basés sur des apports théoriques, méthodologiques et les expériences de terrain des deux intervenantes professionnelles.
- S'appuyant sur les besoins et les attentes des participants : un questionnaire sera proposé en amont de cette journée d'information, et des temps d'animation spécifiques seront mise en œuvre pendant la journée pour recueillir les questions complémentaires et y répondre.

FORMATRICES

Cette journée d'information sera menée par un binôme d'intervenantes expérimentées.

Christine Argenté

Christine Argenté a une expérience professionnelle de 20 années dans le secteur du spectacle vivant. Elle intervient en tant que formatrice spécialisée pour différentes structures dont le CNFPT.

Nadia Elhadi

Nadia Elhadi, a plus de 19 ans d'expérience dans le spectacle vivant et la communication culturelle. Elle a co-fondé et dirige la structure d'ingénierie culturelle 99,98°C dont les missions s'organisent autour de :

- l'accompagnement/conseil auprès d'acteurs du service public (études et diagnostic) et de l'économie sociale et solidaire dans leurs politiques et projets culturels,
- la formation initiale et continue dans le domaine culturel et de la communication,
- l'organisation de projets culturels et de communication événementielle à l'attention des entreprises, des collectivités et du secteur culturel.

MODALITES PRATIQUES

Date et horaire :

- Jeudi 28 octobre 2021, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Lieu

- Pôle Phoenix – Pleumeur-Bodou (*un plan d'accès sera remis aux participants*)

Conditions d'inscription

- Inscription libre et gratuite dans la limite des places disponibles. La formation est ouverte à 30 personnes maximum.
- Pass sanitaire obligatoire.
- Restauration possible sur place (le cas échéant, une contribution financière sera demandée aux participants)
- Inscription auprès de la Direction de la culture et du sport de Lannion-Trégor Communauté avant le vendredi 8 octobre (delphine.mion@lannion-tregor.com).